

J'ai tenté, pendant les quelques minutes qui m'étaient accordées d'aborder les aspects de ce bill qui me semblent importants. J'exhorte les députés à voter contre l'adoption du bill; c'est ce que j'entends faire et c'est ce que fera mon parti. Je puis assurer aux députés que, si nous en avons la chance, nous présenterons des mesures plus constructives, comme le montrent nos déclarations de principe approuvées à notre congrès, afin d'aider le sport amateur et de veiller à ce que les Canadiens redeviennent propriétaires des sociétés exploitant leurs ressources naturelles et de toutes les autres en général.

**M. Don Blenkarn (Mississauga):** Monsieur l'Orateur, je vais traiter du bill à l'étude non pour prolonger le débat, mais parce qu'il y a des choses qui valent la peine d'être dites, selon moi.

Ce projet de loi a provoqué une vive controverse parmi les Canadiens. Avant l'arrêt du courrier au pays, il représentait au moins une dizaine de lettres par jour et de nombreux télégrammes et appels téléphoniques à mon bureau ici et à celui de ma circonscription durant les fins de semaine, et à toute heure du jour. Ce projet de loi a vivement aiguillonné les gens. Il a suscité la controverse, pour et contre, dans ma circonscription. J'en parlerai plus tard.

Ce projet de loi ressemble beaucoup à celui de l'an dernier sur la peine capitale. Il atteint les gens au plus profond, au plus intime d'eux-mêmes. Nos vis-à-vis ont peur d'aborder ce sujet. Le député d'Ontario (M. Cafik) craint d'en parler, de même que le député de Vaudreuil (M. Herbert).

**L'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Le député d'Ontario pose la question de privilège.

**M. Cafik:** Monsieur l'Orateur, il me semble que ce n'est pas se montrer trop exigeant que de demander aux députés de se conduire à la Chambre comme des gens dignes de confiance. Je n'ai sûrement pas peur de m'attaquer à ce sujet. Je l'ai fait partout au pays. Néanmoins, je suis prêt à me prononcer là-dessus, car c'est là notre fonction à la Chambre.

**L'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre.

**M. Blenkarn:** Monsieur l'Orateur, je ne devrais pas faire de remarques sur l'activité des autres représentants à la Chambre, mais si leur courrier ressemble au mien, et je sais que c'est le cas, ils se doivent de faire savoir à leurs électeurs ce qu'ils pensent de la question et pourquoi ils votent. Il ne s'agit pas de se prononcer simplement par un oui ou un non. C'est très compliqué. C'est une question qui nous atteint tous au plus profond de nous-mêmes. C'est pourquoi nous devons exprimer notre opinion. C'est pourquoi chaque député ici à la Chambre devrait dire ce qu'il en pense. C'est pourquoi ce bill devrait être réservé jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse au pays. C'est pourquoi nous ne devrions pas examiner ce bill alors que l'inflation augmente d'un pour cent par mois. Les Postes ne fonctionnent pas...

● (2120)

**M. Sharp:** Eh bien asseyez-vous afin que nous puissions parler de ces questions.

**M. Blenkarn:** L'étude du bill devrait être reportée afin que nous puissions l'étudier calmement, pour permettre aux députés de connaître les sentiments de leurs électeurs et d'expliquer à ces derniers en quoi consiste le bill. On ne peut pas s'attendre à ce que nous votions sur un bill sans

#### Football canadien—Loi

déterminer les raisons pour lesquelles nous avons voté et de quoi il retourne. Il est indispensable que nous analysons les sentiments de nos électeurs. Nous leur devons au moins cela. Ils ont le droit d'attendre cela de nous en notre qualité de membres du Parlement canadien. Il n'est pas juste qu'un député se cache derrière les rideaux et refuse de parler. Il ne peut pas se soustraire à son devoir en ne votant pas ou en se taisant parce qu'il a été manipulé par un cadre du parti ou un whip.

**Une voix:** Au moins, nous ne sommes pas divisés comme vous sur cette question.

**M. Blenkarn:** Ce n'est pas une question facile car elle remet en jeu tout le problème de la liberté. C'est une question sur laquelle les députés devraient se faire entendre. Un gouvernement qui propose un bill de ce genre, désigne deux orateurs et dit ensuite: «Votez, votez, votez!», ne répond pas aux besoins des Canadiens comme il devrait le faire.

Il y a deux problèmes en jeu, deux problèmes contradictoires. Le premier est le droit d'un peuple libre à voir ce qu'il veut bien voir, jouer au jeu qu'il veut et entendre ce qu'il veut entendre. L'autre problème implique l'unité nationale du Canada et le rôle que joue le football pour atteindre ce but. Et le football unifie en effet notre pays. Nous ne pouvons pas oublier notre grand voisin du sud. Voilà les deux questions dont la Chambre est saisie et nous devons en parler, car c'est le rôle du Parlement; le Parlement est un lieu de discussion. Nous sommes saisis de questions fondamentales et pourtant les députés disent: «Votez, votez, votez!» Cela n'est pas une réponse pour leurs électeurs.

J'ai fait un sondage dans ma circonscription, comme je le fais souvent par la poste. Le questionnaire comportait deux questions: Êtes-vous en faveur a) d'empêcher l'expansion du football professionnel américain au Canada? A cette question, 44 p. 100 de mes commettants ont répondu affirmativement, 32 p. 100 ont répondu négativement et 23 p. 100 étaient indécis. Question b) Êtes-vous pour l'admission du football américain au Canada? A cette question 39 p. 100 ont répondu affirmativement, 37 p. 100 négativement et 23 p. 100 étaient indécis. Comme les députés peuvent le constater, c'est presque un *ex aequo*.

On nous fait parvenir des opinions par lettre et par télégramme, de gens dans tout le pays, de gens que l'identité du Canada préoccupe, de gens qui se demandent si nous créons le genre de pays dont parlait Laurier au début du siècle, de gens qui se préoccupent de la liberté des Canadiens de faire ce qu'ils veulent en tant qu'individus: pratiquer un sport, écouter un reportage sportif, voir un match sportif. Ce sont des questions viscérales et c'est pour cela que le pays est divisé. C'est pour cela que les députés d'en face ont le devoir de se prononcer.

Voici la question: avons-nous besoin d'une loi pour protéger la Ligue canadienne de football? Quand nous regardons de près la ligue, nous voyons que 80 p. 100 des étoiles sont américaines. Le bruit court qu'au moins une équipe appartiendrait à des Américains. Le bruit court que tous les instructeurs de la Ligue sont américains. Le projet de loi dont la Chambre est saisie autorise 45 p. 100 de joueurs américains cette année et 40 p. 100 l'année prochaine. C'est cela le football canadien et nous devons assurer que le football canadien soit protégé.